

Le Pays info



Le journal du pays du val d'adour

Lembeye Rabastens Garlin Montaner Vic en Bigorre Marciac Maubourguet

Plaisance Riscle Villecomtal Aignan Cassejau Rivière Basse

Dossier **La Coopération**

Le chou

Agenda culturel de l'automne
pages, 8, 9



Gratuit



SOMMAIRE

Dossier Coopération

Page 3

Commission Coopération Pays du Val d'Adour

Odile Despert présidente

Page 4

Coopération entre communautés de communes...

Page 5

« Les éco-fêtes de pays » en partenariat avec le Pays d'Armagnac

Page 6

Coopération jeunesse

avec le lycée Jean Monnet

Page 7

Coopération publique/privée

Pages 8, 9

L'agenda culturel

Le Chou de l'automne

Page 10

Coopération transnationale PIREDES / Monegros

Page 11

Coopérative de Crouseille

Page 12

Coopération entre l'institution Adour et les agriculteurs

Page 13

Centre de loisirs de Plaisance

Page 14

Zoom

sur la Communauté de communes
des Castels

Page 15

Actualités Pays

Le Pays du Val d'Adour est né d'une idée simple, mais incontournable : « nous sommes plus forts ensemble ». Plus forts pour réfléchir, pour agir, pour négocier, etc.

C'est ainsi que des élus et des habitants du Gers, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques se sont rassemblés pour créer le Pays du Val d'Adour, définir ensemble des projets cohérents et développer notre territoire.

Dans le contexte actuel marqué d'incertitudes voire d'inquiétudes quant à l'avenir de nos territoires, cette conviction nous guide plus que jamais et nous pousse à aller plus loin, à travers une nouvelle étape : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Ce schéma nous permettra d'une part d'approfondir et d'affirmer nos choix en matière de développement durable, mais aussi de renforcer la cohérence des politiques conduites afin d'éviter des décalages sur le territoire voire des concurrences stériles.

Une nouvelle aventure que nous partagerons avec vous au fil des numéros !

Ce nouveau numéro du Journal Pays est ainsi dédié à un sujet qui nous tient particulièrement à cœur au Pays : la coopération. Qu'elle soit locale, régionale ou internationale, nous sommes convaincus que l'ouverture au monde, à l'autre, la coopération, la rencontre, sont sources d'enrichissement et nous permettent de prendre du recul, d'avancer, d'innover pour notre territoire.

Le Pays s'investit ainsi depuis sa création dans la promotion de la coopération communale et intercommunale, la coopération avec d'autres territoires français, mais aussi européens et au-delà !

La coopération avec d'autres Pays d'Europe a toujours été un objectif pour nous. C'est un choix que nous affirmons aujourd'hui encore, à travers notre coopération, par exemple, avec des territoires espagnols. L'Europe ne peut être réduite à « Bruxelles ». L'Europe est un grand territoire et nous continuons de le construire aujourd'hui. Le Val d'Adour y participe à travers ce genre de coopération que nous vous invitons à découvrir. Vive l'Europe des peuples !

Jean Glavany

Directeur de publication : Jean Glavany Président du Pays du Val d'Adour

Rédacteur en chef : Jean-Louis Guilhaumon

Réalisation : Conseil de développement Val d'Adour

Secrétariat rédaction : Semadour

ISSN en cours d'immatriculation

Imprimerie Images Tarbes 65000

Impression sur papier recyclé, avec encres végétales

Rédaction, mise en page, diffusion

Agence de communication populaire Popkom

30 rue Maréchal Joffre 65 700 Maubourguet

assopopkom@gmail.com

**JOURNAL PARTICIPATIF
AGENDA 21**

Rencontre avec
Odile Despert, présidente de la commission Coopération

La coopération, un point fort du Pays du Val d'Adour

Compte tenu des nombreux projets de coopération menés sur le territoire, les élus du Pays du Val d'Adour ont créé une commission coopération. Depuis plusieurs années cette commission a pour mission de suivre les projets de coopération du Pays et de le représenter dans l'accueil et la rencontre des partenaires. La coopération est une spécificité reconnue par nos différents partenaires. C'est un moyen pour les élus et techniciens du Val d'Adour de partager et d'échanger avec différents pays européens, leurs compétences en matière de développement local.

Aujourd'hui deux projets importants sont en cours :

2009 – 2011

PIR-EDES : l'Espagne et les Pyrénées

Les Pays des Nestes, des Coteaux et du Val d'Adour
Versant espagnol (Aragon) : Les Comarcas de Sobrarbe,
Somontano de Barbastro et Les Monegros

Cette coopération a pour ambition de construire un vaste territoire de projets transfrontaliers et de partage qui aurait une légitimité au niveau européen.

3 axes thématiques y sont développés :
l'eau (comment l'économiser et la valoriser sur le plan touristique), la jeunesse et comment la maintenir dans nos territoires ruraux et les produits locaux de qualité et le développement des filières courtes.

Ce projet PIREDES est financé à 65 % par le FEDER ainsi que par la Région Midi-Pyrénées et le Département des Hautes-Pyrénées

Les actions

La Nouvelle Culture de l'Eau

L'ambition de ce projet est la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles liées à l'eau, à travers l'éco-tourisme, ainsi que l'information et la sensibilisation de la population sur les besoins de respecter et d'économiser l'eau. Chaque partenaire met en place différentes activités (réunions publiques, jeux pédagogiques, ateliers...) pour les différents collectifs et acteurs locaux : scolaires, usagers des bâtiments publics, agents techniques et élus des collectivités.

Echanges entre des jeunes du lycée Pierre Mendés France et un groupe de jeunes aragonais

PIR-EDES a pour ambition d'aider les jeunes des six territoires partenaires du projet à entrer en contact. L'objectif étant de favoriser le dialogue et l'implication des jeunes, de les rendre acteurs de leur territoire par la coopération et le travail conjoint en vue d'une meilleure connaissance de leurs territoires et des possibilités d'actions au sein des collectivités et associations.

Valorisation des produits agro-alimentaires

« Restauration collective de qualité et de proximité » L'objectif est d'introduire dans la restauration collective (cantines scolaires, maisons de retraite, etc) des produits de qualité issus du territoire tout en accompagnant les producteurs vers une production bio ou de qualité. C'est un projet global concernant tous les maillons de la chaîne : producteurs, consommateurs (enfants, parents), collectivités locales et personnel de restauration. Pour lesquels de nombreuses formations ont été dispensées sur l'approvisionnement, la composition des menus, la planification des commandes, etc...

2011-2012

Coopération entre le Pays d'Armagnac (Eauze) et le Val d'Adour

Les actions

Outils de communication des Pays

Il s'agit de mesurer et améliorer nos modes de communication actuels.

En 2012, un nouveau site internet du "Pays du Val d'Adour" verra le jour afin d'être plus accessible et plus attrayants pour les habitants, les touristes et partenaires du Pays.

Projet Les Eco - fêtes de Pays :

Ce nouveau concept a pour but de mettre en valeur lors de manifestations existantes les actions du Pays et les principes du développement durable.

Pour plus d'information, voir page 5



Visite de l'Assemblée Nationale

le 15 décembre 2011 à Marciac

Forum à l'échelle du Pays

Des intervenants extérieurs français (élus et techniciens, agriculteurs) viendront témoigner sur leurs expériences en matière d'introduction de produits locaux de qualité dans la restauration collective. Les participants seront amenés à s'interroger sur des sujets tels que les circuits de proximité, l'utilité d'une politique alimentaire à l'échelle d'un Pays, les liens entre environnement, agriculture, économie, foncier, éducation, insertion, les possibilités offertes par le partenariat public-privé, etc.



Une action concrète et globale en matière de petite enfance.

Un exemple de coopération à l'échelle du Val d'Adour

Depuis 2010, un Relais Assistantes Maternelle (RAM) fonctionne sur 4 cantons haut-pyrénéens et 2 cantons béarnais. Ce service accueille les assistantes maternelles et les parents d'enfants de 0 à 6 ans et permet à 6 collectivités locales de travailler ensemble autour d'un projet commun. Après une année d'existence, Frédéric Savineau, agent de développement local à la communauté de communes de Lembeye et Anne Mourany coordinatrice du RAM nous expliquent le fonctionnement de cette coopération et font un bilan de cette première année de coopération.

Une réflexion commune

Sollicités par le pays du Val d'Adour, les agents de développement de différentes collectivités locales, les animatrices, les partenaires institutionnels ainsi que les associations présentes sur le territoire telles que Diapason, Pyrene petite enfance, Les petits loups en ballade se sont mobilisés autour d'une réflexion commune pour la création d'un RAM à l'échelle du territoire. Ce travail réalisé, il restait à définir le porteur administratif de cette opération. Plusieurs simulations étaient possibles mais les élus souhaitaient garder la « paternité du projet ». De par son expérience, ses compétences et ses infrastructures, la communauté de communes de Lembeye est désignée chef de file de cette opération.

Un fonctionnement coopératif

Une convention signée par les collectivités partenaires fixe les objectifs,

les participations financières et les axes de fonctionnement.

Tous les trimestres, une commission intercommunautaire rassemble les représentants de chaque collectivité et chacun aborde les questions de fonctionnement, les bilans, les points à améliorer. Par délégation, la communauté de communes de Lembeye est désignée comme l'interlocuteur privilégié auprès des partenaires et est donc chargée de mettre en œuvre les actions souhaitées.

Un bilan d'activité 2011 positif

Le RAM est encore une structure récente sur le territoire et doit s'inscrire dans le temps afin de trouver son rythme. Avec une fréquentation régulière, cette opération mutualise des moyens humains et financiers au profit d'un véritable service public de la petite enfance..

Qu'est-ce qu'un RAM

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est ouvert aux parents des enfants de 0 à 6 ans et aux assistantes maternelles et propose :

- des informations sur les différents modes d'accueil de la petite enfance
 - une aide personnalisée pour rechercher une assistante maternelle
 - un accompagnement pour l'ensemble des démarches administratives liées à l'accueil des enfants
 - un lieu d'écoute de conseil, d'ateliers, de jeux
- Quelques chiffres après une première année d'existence

Fréquentation :

- Aux ateliers dans les différents lieux d'accueil : 50 Assistantes maternelles avec 96 enfants
- Permanences informations : 66 Assistantes Maternelles et 45 familles

Territoire couvert par le RAM

Les communes du canton de Maubourguet
Communauté de communes Lembeye
Communauté de communes Vic-Montaner
Communauté de communes Adour-Rustan-Aros
Communauté de communes Les castels
Communauté de communes du Madirannais

Partenaires financiers

Pays du Val d'Adour (Programme européen LEADER), CAF (64/65), Conseils généraux 64/65, MSA (64/65)

Ateliers collectifs de 9h30 à 11h30 (sur inscription)

Castelnaud : le mercredi (tous les 15 jours) école maternelle
Lembeye : le lundi et le jeudi : 23 rue Pelhans
Maubourguet : lundi et le jeudi : 40 allée du Foirail
Montaner : mercredi (tous les 15 jours) : école maternelle
Rabastens : mardi : salle PMI
Vic en Bigorre : mardi et vendredi (9h30/11h00) : Rue Osmin Ricau

Contact :

RAM
du Val d'Adour,
23 rue des Pelhans
64350 Lembeye
05 59 68 73 86
ram.valadour@orange.fr



Atelier peinture au RAM, Vic en Bigorre

Perchède, le 10 juillet Eco-fête des Pays au bord de l'eau

L'équipe du sentier nature du Pesqué, nous conviait à un nouveau concept de manifestation : une écofête. Une façon bien agréable de se sensibiliser au développement durable autour d'une journée festive, et ludique, de mieux connaître les étangs d'armagnac écosystème unique dans le département.

Les Pays d'Armagnac et du Val d'Adour engagés dans une politique de développement durable veulent, en développant ce concept «éco-fête de pays», aller au plus près des habitants, toucher un public non initié.

Perchède, un petit village situé près de Nogaro en pays d'Armagnac est un des six projets retenus : ils feront modèles et susciteront des partenariats inédits. Grâce au soutien du programme européen leader, ils bénéficient de la mise à disposition d'un accompagnement (sous forme de conseils, de méthodes) assuré en l'occurrence par l'éco-centre Pierre et Terre de Riscle ainsi que la prise en charge des frais supplémentaires générés par le dispositif.

En fédérant 15 associations allant du local au départemental, c'est une animation à la carte,

pour tous les goûts et tous les âges qui fut proposée autour du thème du bord de l'eau.

Quatre expositions à découvrir : le tri des déchets, l'animation autour de l'eau, la chasse au gros gibier, la « forêt des livres » ; des conférences sur le rôle de la chasse, la zone humide des étangs de l'Armagnac . Il vous était également possible d'assister à de multiples animations : du théâtre avec la "Mascarade du mariage forcé", une balade commentée sur les deux circuits « découverte » du sentier du Pesqué, un diaporama sur l'histoire de la forêt de Perchède, des stands de producteurs locaux, des cours sur l'art floral, des repas préparés avec des produits locaux pour utiliser des circuits courts, au son des cors de chasse et de la musique celtique. Un feu d'artifice mit fin à cette belle journée.



L'esprit «éco-fête»,

c'est faire le tri immédiat des déchets, les ecocups, gobelet en résine, sont lavables et ainsi réutilisables comme les nappes en tissu ; chacun amène son couvert, des toilettes sèches sont installées. La communication privilégie internet, le papier recyclé, l'encre végétale. L'écofête invite au covoiturage et au transport collectif, elle préconise une restauration durable qui favorise les produits régionaux, de saison, issus du commerce équitable (café, thé...) et issus de l'agriculture biologique.



Le projet «éco-fête»

est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader, la commune de Perchède et la communauté de communes du Bas Armagnac en coopération avec le Pays du Val D'Adour.

Accompagnement Ecofête

Eco centre Pierre et Terre
www.pierreetterre.org
tel : 05 62 69 89 28

CPiE32
www.cpie32.org
tel : 05 62 66 85 67



Vic en Bigorre



Vic en Bigorre

Les jeunes bougent

Rencontre avec Marie Claude Randé, animatrice de la mission de coopération internationale au lycée Jean Monnet.

« Notre établissement faisant partie du ministère de l'agriculture, plusieurs missions nous sont confiées dont celle de coopération internationale. Ici nous avons la chance d'avoir un personnel engagé tant bénévolement que professionnellement dans l'exercice de cette mission. »

La coopération un outil de formation au service du territoire.

Comme dit Marie-Claude Randé « La coopération internationale débouche souvent sur une coopération locale ». Les élèves apprennent des choses à la fois culturelles et professionnelles en rapport avec les besoins du territoire car derrière chaque échange, s'inscrit une action pédagogique. « C'est important de favoriser les connaissances réciproques culturelles et professionnelles entre jeunes européens. 40 % des élèves et 50% de la communauté éducative partent sur des projets de coopération ». Préparer les jeunes européens à travailler et à communiquer ensemble, favoriser la mobilité des jeunes, participer aux différents projets d'échanges de territoire à territoire sont les nombreux objectifs du lycée Jean Monnet.

Avec le soutien de financements européens, du conseil régional, du ministère de l'agriculture, mais aussi grâce à la réciprocité, les lycéens peuvent participer à des échanges européens de coopération par « des projets classes ». C'est aussi à titre personnel que les jeunes de BTS et de BAC pro peuvent partir à l'étranger pour réaliser leurs stages en entreprise. De l'Espagne, la Finlande, la Suède, la Pologne, ou de la République Tchèque, mais aussi du Portugal, de Roumanie, du Québec, ou d'Ukraine c'est 3 à 5 classes qui chaque année partent et reçoivent professeurs et jeunes européens .

Les résultats de ces échanges sont clairs

« Prendre des initiatives, acquérir une maturité, développer la curiosité et l'ouverture d'esprit. Ces échanges illustrent nos cours, aller voir sur place, partager, apprendre des autres c'est aussi important que les cours donnés. Nos objectifs : lutter contre les préjugés et la xénophobie, favoriser la connaissance des techniques et des voies de développement en vue d'échanges et d'une meilleure connaissance des autres ».

Cette année deux projets concerneront 4 classes. Les BTS partiront du 13 au 22 octobre en Ukraine sur un projet alimentation et des élèves des sections européennes de Bac pro techno et Bac pro partiront en mars 2012 en république tchèque. Ces échanges ne sont pas des clichés mais une réelle méthode éducative pour mieux former la jeunesse aux métiers agricoles, en leur permettant une meilleure insertion scolaire, sociale et professionnelle. Des étincelles plein les yeux, Ulysse, Florent et Estelle nous racontent leurs différents échanges.

Ulysse, une vingtaine d'année, 3 pays à son actif et ce n'est pas fini

« Je suis parti en république Tchèque grâce à l'option « section euro ». C'est deux heures de cours en plus par semaine et en fin d'année on part avec un groupe de jeunes finlandais et de tchèques dans un de leurs pays. J'ai trouvé ça super, c'est comme si on recréait une famille, c'était fantastique, que de bons souvenirs... d'ailleurs j'ai renouvelé l'expérience en partant en Suède avec un projet LEONARDO. L'an dernier j'ai participé au « projet classe » destination la Finlande. C'est vraiment enrichissant, je sais comment d'autres pays européens exploitent leurs

forêts. J'ai travaillé dans une entreprise de construction chalet en bois, j'ai découvert de nouvelles techniques surprenantes et beaucoup moins industrielles. Pour la fin de l'année, j'ai un projet de stage en entreprise pour deux mois dans un pays européen.

Florent, son premier échange

«En classe de terminale Bac pro, je suis parti en Finlande. Je fus surpris de voir que les agriculteurs exploitent autant leurs forêts que leurs terrains agricoles. J'ai découvert de nouvelles coutumes, une nouvelle façon d'appréhender la forêt, d'ailleurs leur formation agricole est différente de la nôtre. Des visites, des rencontres, une alimentation différente ...j'espère que je pourrais recevoir prochainement nos partenaires finlandais.»

Estelle « partir en Europe à la découverte des autres, je le conseille »

«Cet été je suis partie en stage avec Erasmus en République Tchèque, deux mois c'est long, j'avais un peu peur, mais c'était l'occasion de ma vie, alors à deux lycéennes, nous sommes parties. J'ai visité Prague, je suis allée dans une école forestière et j'ai travaillé dans des pépinières. J'ai découvert d'autres techniques, d'autres gens,... J'ai passé quinze jours dans un parc national, j'ai adoré, c'est tellement différent de chez nous. Ce n'est pas facile de partir sans appréhension mais ce stage c'était une super expérience. La solidarité, les échanges, les nouvelles techniques et de nouveaux paysages...Si c'était à refaire, pas de problème d'ailleurs moi aussi je pars en Ukraine dans quelques jours en classe projet ».



Le fumage du saumon «Classe projet» en Finlande



Coopération avec le Maroc



«Taxi finlandais»

Riscle



Les associations, moteur de la vie locale

Riscle (1800 habitants) possède depuis longtemps une vie associative très riche, plus de 50 associations qui rassemblent plus de 2000 adhérents (qui viennent de Riscle pour un tiers d'entre eux) et des centaines de bénévoles. Véritable moteur de l'animation locale et trait d'union entre anciens et nouveaux habitants comme entre les générations, les associations offrent une gamme de loisirs culturels ou sportifs très diversifiés... et toujours dans la convivialité.

Le dynamisme des équipes de bénévoles permet aux jeunes et aux moins jeunes de vivre leurs passions à fond. Depuis 3 ans, le forum des associations est l'occasion de mettre en valeur l'engagement de tous les bénévoles et de générer des échanges. Rencontre avec Paul Cottavoz, adjoint au maire de Riscle en charge de la vie associative.

Les associations proposent des services que les pouvoirs publics ne peuvent pas offrir, elles sont capables de mobiliser beaucoup d'énergie et constituent un des piliers de la citoyenneté en créant des échanges et du lien social. Certaines associations sollicitent des financements de la municipalité.

Un partenariat entre la municipalité et les associations

Dans un souci de bonne utilisation de l'argent public, la municipalité de Riscle a défini trois critères qui doivent être pris en compte dans le projet de l'association : la participation à la vie locale, le lien social et le rôle éducatif. La subvention est attribuée sans qu'il ne soit porté de jugement de valeur sur les activités de l'association, le projet est décrit dans un document qui fait office de demande de subvention et qui réunit d'autres renseignements comme le nombre d'adhérents, la date de l'assemblée générale, le volume global des dépenses, la réserve financière, ...

Dans certains cas, lorsque la mairie met à disposition du personnel ou que la subvention atteint un certain montant, une convention permet de préciser les modalités du partenariat avec l'association et ensuite d'évaluer les réussites et les échecs.

Ce que souhaite la mairie, c'est que l'argent public ne serve pas aux dépenses courantes des associations, mais plutôt à soutenir les projets et les investissements. Ainsi, les associations qui ont des projets savent que la municipalité est un partenaire à leur écoute.

Le guide blanc des associations riscloises présente les modalités de ces partenariats entre les associations et la mairie.

Des événements phares sur le plan culturel

La municipalité a voulu soutenir des manifestations et des événements qui sont des piliers de la vie associative riscloise comme Festi Livre, le Fête des fleurs, la Galerie Bleue, le Festival Spirales à Histoires et depuis cette année l'association Swing Manouche. C'est grâce au projet culturel du Pays du Val d'Adour,

soutenu par la Région Midi-Pyrénées et le programme LEADER) que des partenariats originaux ont été créés entre ces associations et la mairie de Riscle. Des financements spécifiques sont apportés aux associations qui respectent un cahier des charges établi ensemble.

Échanges de compétences

Les ateliers croisés : chaque association amène son expertise à une autre association : La bibliothèque tiendra un stand sur le conte pour enfants lors du festival Spirale à Histoires et Spirale présentera les contes à la bibliothèque lors de la manifestation Lire en Fête, La Galerie Bleue a animé un atelier de décoration des vélos fleuris lors de la fête des fleurs et le comité de la fête des fleurs animera un atelier Land Art avec la Galerie Bleue pour les élèves du Lycée, Festi-Livres sollicitera son réseau d'illustrateurs de livres pour la bibliothèque, ... Outre ces ateliers, l'association s'engage à faire travailler des artistes professionnels, à réaliser une saison culturelle permanente et événementielle, à mettre en œuvre un projet pédagogique et à réfléchir sur les modes de consommation lors des manifestations (déchets, origine des produits, gestion de l'eau ...).

Cette démarche initiée par la mairie permet aussi de mieux connaître chaque association, et d'être en mesure d'intervenir auprès de l'une d'elles lorsqu'elle connaît une situation de crise, l'aider à passer le cap difficile et retrouver de l'énergie par la mobilisation de nouveaux bénévoles ou la mise en place d'un plan de gestion par exemple.

La mairie a toujours des projets pour valoriser la vie associative riscloise et l'un d'entre eux, aujourd'hui à l'étude, est la rénovation de la halle, au cœur de la ville, pour en faire un lieu multidisciplinaire qui soit en mesure d'accueillir dignement les 25 000 personnes qui y passent chaque année.



**42 associations
reçoivent un soutien de
la mairie**

**25 ont accès à des
locaux municipaux**

**3 bénéficient des
services d'un éducateur
sportif**

**200 000 € de dépenses
globales pour les
associations (mise à
disposition de locaux,
de personnel ...) dont
80 000€ de subventions**

le chou

OCTOBRE

LE JARDIN DU CHOU VOUS EST OUVERT

Pour faire pousser le Chou, n'hésitez pas à nous communiquer chaque trimestre les informations concernant vos événements culturels: dates, lieux, horaires et contenus à l'adresse suivante

assopopkom@gmail.com



samedi 1

samedi 1

samedi 1 - 14h/17h

dimanche 2

Dimanche 2

Dimanche 2 - 9h

Vendredi 7 - 15h30

Samedi 8

Samedi 8

Jeudi 13
Soirée : 20h30

13 et 14

Vendredi 14

vendredi 14 - 18h

du 15 au 3 nov

du 15 au 30 nov

Samedi 15

Samedi 15 - 21h

Vendredi 21
20h30

21, 22, 23

Samedi 22 - 20h30

Dimanche 23

Théâtre :

Tasque : Les marchands d'allumettes présentent «La cantatrice chauve» de Ionesco

Musique

Marciac à l' Astrada, Pulcinella
Reserv : 0892 690 277 / Jazzinmarciac.com

Stage

Labatut-Rivière : Samba'Dour propose un stage d'initiation au Samba-Batucada, ouvert à tous à partir de 16 ans.
06 80 88 43 50 @ : samba.dour@yahoo.fr

Courses

Madiran : La Foulée du Madiran pédestre à travers le vignoble.
www.lafouleedumadiran.org

Cuisine

Castetpugon : Découverte et cuisine du haricot-mais et du maïs grand roux à la Ferme de Saby. Animé par Slow Food Biarn. Tarifs : 25€ (+12 ans, 10€ (6/12 ans). Réservation : 05 59 21 00 29.

Randonnée

Ladeveze rivière : organisée par le CLAP de Marciac et avec la collaboration des « Randonneurs gascons », animée par Arbre et Paysage 32 sur « les Trognons en Campagne » et agrémentée de « Contes du chemin » par la Médiathèque Intercommunale de Plaisance-du-Gers. 13h00 : repas sur inscription (Clap de Marciac).

Environnement

Risclé : Visite guidée de l'éco centre Pierre et terre
Rens : 05 62 69 89 28

Musique

Marciac : Astrada, Raul Paz Reserv : 0892 690 277 Jazzinmarciac.com

Spectacle

Risclé à l'Eco centre Pierre et terre : ouverture de la saison Spiral.
05 62 08 43 81

Théâtre

Maubourguet au Centre Actions Culturelles : Clowndestins avec : Monik Huet et Nathalie Lhoste-Clos. Réserv : 09 79 58 12 55

«Lire en fête»!

Risclé à l'étage de la bibliothèque :
- le 13 à 20h30 : Lecture poétique d'Amérique Latine par Frédéric David
- le 14 conférence sur le tableau de plumes Aztèque de 1539 intitulé «la messe de Saint-Grégoire».

Musique

Marciac à l' Astrada : L'Enfant-Porte Spectacle musical d'après un conte de Yannick Jaulin avec Francis Cabrel 0892 690 277

Expo

Mairie de Duffort : Vernissage des élèves aquarellistes du Cercle Amical de Duffort.

Expo

Mairie de Duffort : Au « Point Lecture» dans le cadre de Lire en fête 2011, exposition d'aquarelles

Expo

Risclé à la galerie bleue : Exposition de photographies de Frédéric Jaulmes « Boules de vie »

Théâtre

Lascazères Les marchands d'allumettes présentent une scène ouverte au foyer rural de Lascazères

Fête Capverdienne

Marciac à l' espace Eqart repas exotique. Sur place soupe Capverdienne gratuite dans la nuit

Nocturne musicale

Risclé à la galerie bleue : « flute traversière et piccolo » avec Noémie Van Aerschod

Les castels en éco-fêtes

Vendredi 21 à Villefranque 20h30 conférence - débat «organiser une écofête». Le 22 à Hagedet : 10h00 atelier fabrication de pain, pizza..., apéritif musical et repas auberge espagnol
Lascazères : 19h30 soirée concert/tapas : Fret Swing, Papagahus rock occitan (gratuit). Dimanche 23 : Randonnées sur les trois communes. 12h30 repas Los d'Acis 12€ inscription 05 62 96 35 39/06 87 55 97 44

Musique

Labatut Rivière dans la salle des fêtes : Soirée spectacle avec le groupe «La Bande à Nanette folklore pyrénéen et variété française, entrée 5€

Musique

Taron : Concert de Ardalh et la Novem. Tél : 05 59 04 72 06

MUSIQUE
SPECTACLES
DANSES
AUTEURS
CIRQUE
CINEMA
THEATRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

Vendredi 4 - 15h30

Environnement

Risclé : Visite guidée de l'éco centre Pierre et terre Rens : 05 62 69 89 28

Samedi 5

Découverte

Castetpugon : Cuisiner à la Ferme de Saby. les racines sauvages que nous allons découvrir, reconnaître, ramasser. Chaussures de marche, panier et boîtes conseillées. Animé par Marie Granger, Tarifs : 25€ (+12 ans, 10€ (6/12 ans). 05 59 21 00 29. www.cpiebearn.fr

Samedi 5

Musique

Marcillac : Astrada, Avishaï Cohen Seven Seas 0892 690 277 Jazzinmarciac.com

Samedi 5 - 20h30

Théâtre

Maubourguet au théâtre : La vie assez brève de Simon Edgar Funkel de François Negri et Bertrand Jarrigeon, éditions théâtrales du Grand Sud Ouest. Mise en scène et interprétation : Bertrand Jarrigeon
Un one man show découpant sur le handicap et sa difficile intégration dans la société. Réserv : 09 79 58 12 55

11, 12, et 13

Rando

Aydie : La Transmadiranaise Balade 4x4 sur les cantons de Lembeye, Garlin, Madiran, Castelnau Rivière Basse. Amitié, boue, gastronomie, émotions fortes... 05 59 68 21 04.

Samedi 12

Musique

Marcillac à l'Astrada : Nono de Sacha Guitry. Mise en scène Michel Fau, avec Julie Depardieu 0892 690 277 Jazzinmarciac.com

Vendredi 18

Conte acrobatique

Marcillac à l'Astrada : Pffffff ! Conte acrobatique en musique Compagnie Akoreacro 0892 690 277 Jazzinmarciac.com

19 novembre 18h

Expo

Risclé à la galerie bleue : Vernissage : Exposition de photographies de Frédéric Jaulmes « Boules de vie »

Samedi 19 14h30

Conférence

Marcillac à la salle des Arènes Chemin de Ronde (a confirmer) : Conférence de Maurice Serres : « Si Marcillac m'était conté... » Entrée libre . MCPT 06.2032.64.82 – <http://marciac.typepad.com>

Samedi 19

Spectacle

Arblade le Bas, au petit théâtre spirale : GORKY «les balles populaires» . Il trouve à chaque fois les mots justes et quand les mots sont de trop ce sont ses balles de jonglerie qui nous racontent son histoire. Un spectacle drôle et émouvant, à ne pas manquer! 10€/€ 05 62 08 43 81

19 et 20

Découverte

Vignobles du Madiran : Portes ouvertes en Madiran. Les vignerons indépendants et les caves de l'appellation Madiran et Pacherenc du Vic-Bilh vous proposent de venir déguster leurs vins gratuitement dans leurs chais... Des animations variées pour toute la famille. Nombreuses possibilités de restauration. Renseignements : Maison des vins de Madiran - Le Prieuré - 65700 MADIRAN. Tél : 05 62 31 90 67. @ : madiran@france-sudouest.com

Samedi 19 - 21h

Musique

Vic en Bigorre à la salle multimédia : soirée danse country organisé par MJC « Les Rusty legs à Vic en Bigorre » et la partie danse sera assurée par Alain Cochard de l'association Danses et Traditions. Entrée: 8€, buvette et sandwicherie.

Vendredi 25

Musique

Lembeye à la salle multi-activités: Concert Ste Cécile A Croche Chœur. 05 59 68 10 02

Samedi 26

Musique

Marcillac à l'Astrada : Michel Jonasz Les hommes sont toujours des enfants 0892 690 277 Jazzinmarciac.com

Dimanche 27

Musique

Marcillac à l'Astrada, Abraham Pièce de théâtre écrite, mise en scène et interprétée par Michel Jonasz 0892 690 277 Jazzinmarciac.com

du 10 au 20 nov et les 25, 26, et 27 15h à 19h

Expo

Marcillac à la Galerie l'Âne bleu : Maryl Le Berre – peintures "A corps perdu" – Vernissage vendredi 10 novembre à partir de 18 h 30

Vendredi 2

Vendredi 2

Vendredi 2 15h30

Samedi 3

Samedi 3 à 20h30

Samedi 3

8, 9, 10, et 11

Samedi 10

du 16 au 24 déc

samedi 17

Dimanche 11

Dimanche 18

Spectacle

Marcillac ou Plaisance : « Mon toi à moi, c'est toi » compagnie de l'ETM . 05 62 69 44 69/05 62 08 26 60

Musique

Marcillac à l'Astrada : Le concert , création musicale et picturale : Compagnie Vieussens Réserv : 0892 690 277 Jazzinmarciac.com

Environnement

Risclé : Visite guidée de l'éco centre Pierre et terre. Rens : 05 62 69 89 28

Musique

Marcillac à l'Astrada , Paolo Fresu / A Filetta / Daniele Di Bonaventura, Mistico Mediterraneo Reserv : 0892 690 277 Jazzinmarciac.com

Théâtre

Maubourguet au Centre d'Action Culturelles : Cherche âme sœur pour la vie d'après la kermesse des célibataires, suivi d'un grand bal populaire année 60 avec : Corinne Marsollier, Karine Monneau, Hervé Carrere, Michel Gomez et Marc Lallemand. Mise en scène Marianne Gorbachevsky. Théâtre de l'Or Bleu (Tarbes)
Esparrós, petit village des Baronnières, dans les Hautes Pyrénées, est touché dans les années 50 par un exode rural qui vide le village de sa gent féminine laissant une population vieillissante et... 33 hommes célibataires ! La quête de l'amour, le désir de fonder une famille, la peur de la solitude... ; autant d'éléments qui poussent l'être humain à forcer le destin. Réserv : 09 79 58 12 55

Spectacle

Arblade le Bas, Au petit théâtre spirale: Cie de L'autre « La guitare sommaire». Alex nous revient avec sa toute nouvelle création qui a déjà fait un tabac au festival international de chalon cet été. On sait qu'avec lui le rire et l'émotion seront au rendez vous! Après son «Toit du monde à moi...» de la saison dernière, voilà une nouvelle fois un grand moment à vivre!

Découverte

Risclé : Festi-Livres , Thème le cirque

Soirée béarnaise

Anoye : Concert, chants, théâtre en langue béarnaise. 05 59 32 52 28

16 au 24 décembre 15 h à 19 h Expo

Marcillac à la Galerie l'Âne bleu : Corie Bizouard - Louis Daliers - "Rencontre autour de l'estampe". Vernissage vendredi 16 décembre à partir de 18 h 30

Samedi 17 Musique

Marcillac à l'Astrada ,The Brown Sisters with special guest Chawanya Hayes. Reserv: 0892 690 277 Jazzinmarciac.com

Marché de Noël

Dimanche 11 décembre : Lembeye : 05 59 68 10 02

Marché de Noël

Dimanche 18 décembre : Portet : 05 59 04 02 17. @ : mairie.portet@wanadoo.fr

EXPOSITIONS

CRÉATIONS

POESIES

FILMS

EN

Los Monegros

Un désert vivant

Un Territoire situé autour des sierras de Alcubierre et Sijena au pays d'Aragon. Une culture céréalière importante, des élevages de moutons et de porcs, un paysage « de steppe » unique au fort attrait touristique, une multitude d'activités liée à l'environnement, à l'hébergement, à la restauration sont les atouts du développement économique local.

Manuel Conte Laborda, Président de la Comarca de Los Monegros et Alfonso Salillas, Président nouvellement élu, nous expliquent en quoi une coopération avec le Val d'Adour autour d'actions de développement économique local est essentiel.

Entretien avec Alfonso Salillas, Président de la Comarca de Los Monegros

Le pays info : D'une manière générale pourquoi la coopération vous paraît-elle importante ?

Alfonso Salillas Président de la Comarca de Los Monegros : La coopération est un outil très utile qui doit nous aider à promouvoir le progrès économique et social à travers une série de projets organisés et consensuels au service d'une politique de développement commune. À travers la coopération, de nouvelles opportunités se font jour : l'échange d'information, d'expériences et de méthodologies, l'impulsion de politiques de développement durable pour améliorer le bien-être de la population et lui permettre de rester dans nos territoires, et enfin le développement des relations humaines.

Le pays info : Quelles perspectives pour la coopération avec le Val d'Adour ?

Alfonso Salillas : En tenant compte de l'expérience positive que nous ont apportée les projets sur lesquels nous avons travaillé ensemble (QUALITUR, ARTE, PIREDES), ainsi que des bonnes relations entre nos deux territoires, je souhaite continuer à m'investir dans la coopération avec le Val d'Adour. Non seulement parce que la coopération est un atout pour l'obtention de ressources, mais aussi pour la mise en place de nouveaux projets de développement au service d'objectifs communs. Il me semble important de mettre l'accent sur des sujets fondamentaux tels que : garantir la qualité de l'environnement, la stabilité et la qualité de l'activité socio-économique et de l'emploi surtout pour les jeunes. Pour les élus de la Comarca de Los Monegros, la jeunesse est l'un des secteurs

stratégiques sur lequel nous voulons parler. Nous travaillons déjà avec les collèges et les lycées du territoire sur un projet expérimental appelé : APPRENDRE À ENTREPRENDRE, ENTREPRENDRE DANS MON ÉCOLE « dont l'objectif est de promouvoir l'esprit d'entreprise dès les premières années de l'enfance.

Entretien avec Manuel Conte, ex président du Réseau Aragonais de Développement Rural et de la Comarca de Los Monegros

Pays info : le Val d'Adour et les Monegros ? Comment les deux territoires se sont-ils connus ?

Manuel Conte :

Nous avons connu le Pays du Val d'Adour ainsi que sa volonté d'initier des projets de coopération avec une Comarca aragonaise grâce au gouvernement d'Aragon et plus particulièrement à Pierre Salas, qui occupait le poste de Directeur Général de l'Action Extérieure. Nous avons constaté de grandes similitudes entre nos deux territoires telles que leur caractère agricole, et le fait qu'ils étaient tous les deux des lieux de passage vers d'autres destinations des Pyrénées,...

Conscients de notre grand potentiel, nous partagions le désir de mettre en valeur nos ressources touristiques et de diversifier notre économie. Nous souhaitions rendre nos territoires plus attractifs et y améliorer la qualité de vie. Dès le départ, ce fut très facile de travailler avec le Pays du Val d'Adour présidé par Jean Glavany, accompagné de sa formidable équipe d'élus et de techniciens. Nous partagions les mêmes objectifs, le Val d'Adour connaissait les fondamentaux de la méthode Leader et savait comment l'appliquer pour obtenir de



Espace transfrontalier des Pyrénées centrales

bons résultats. La coopération entre les deux territoires s'est avérée très efficace et réellement positive tant au niveau professionnel que personnel.

Pays info : concrètement quels sont les apports de cette coopération ?

Manuel Conte :

Après plusieurs années de travail au service du développement rural, au sein de territoires et du Réseau Aragonais, on a voté la Loi de Développement Rural Durable. Pour les Monegros, ce fut très positif, parce qu'à travers des projets Leader le territoire a été socialement et économiquement dynamisé. Ces dernières années, la Comarca des Monegros a participé à une trentaine de projets européens et à travers de chacun d'eux nous avons essayé de mener de nouvelles actions de développement pour notre territoire conformément à nos objectifs. C'est ainsi que ces projets ont permis la réalisation de nouveaux investissements, et la mise en place de nouveaux services qui n'auraient jamais vu le jour sans ces projets européens.

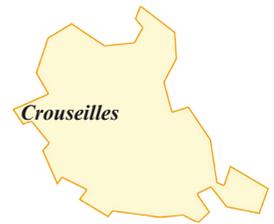
Je tiens à souligner l'importance de travailler en réseau, avec d'autres territoires, en apprenant les uns des autres, en transférant sur notre territoire des projets qui peuvent favoriser son développement.

De tout l'Aragon, la Comarca des Monegros est le territoire qui a mené le plus grand nombre de projets de coopération et actuellement, nous pouvons nous vanter d'avoir une équipe de techniciens spécialisés, capables de détecter les besoins, de travailler avec d'autres territoires, de trouver les financements nécessaires et de trouver les solutions.



Le désert de Los Monegros

La cave de Crouseilles



Équité et solidarité, les valeurs de la Coopération

Le mouvement coopératif, mutualiste, associatif se développe au début du 20e siècle. Il se construit sur l'idée forte que l'homme doit être au cœur de l'entreprise. Denis Degache directeur délégué nous trace les grands traits de la coopérative vinicole de Crouseilles.

«La cave de Crouseilles est créée à l'initiative de M. Bergerot son fondateur. Il parcourut la campagne à vélo à la rencontre des vignerons, chacun faisant alors ses quelques barriques de son côté. Il leur propose de se regrouper, de mutualiser leurs moyens, de construire un outil en commun pour recevoir leurs raisins, les transformer, commercialiser leur récolte : c'est la naissance d'une coopérative, nous sommes en 1950. Les appellations Madiran et Pacherenc sont nées en 1948, elles ne concernent pas moins de 37 villages toutes inscrites dans le Pays du Val d'Adour. À l'époque un vin de table en petit volume, puis il y a eu la période des trente glorieuses où l'on pouvait produire et commercialiser aisément, une évolution favorable aux appellations comme le Madiran. Le Pacherenc lui s'est développé beaucoup plus tardivement durant les années 80.

En 1901 la première cave viticole voit le jour à Maraussan dans l'Hérault. C'est aussi la loi 1901 pour les associations.

Le fondement d'une coopérative c'est l'assemblée générale où chaque coopérateur a une voix quelle que soit la taille de son exploitation, elle élit un conseil d'administration chaque année par tiers. Ce conseil élit un président et recrute un directeur qui applique ses décisions : toute la stratégie, toutes les idées de fond sont validées par le conseil d'administration. Ce sont les coopérateurs qui mènent leur entreprise. La coopérative œuvre pour que les vignerons puissent vivre convenablement de leur production bien sûr, mais également pour le développement de son territoire, cela est indissociable.

Nous avons une politique tournée vers l'installation des jeunes, il y a des outils notamment financiers pour cela. Nous préférons aider l'installation de nouveaux vignerons au développement de grands domaines.

Il y a une disposition majeure dans notre coopérative, les vignerons ont obligation d'aller au contact de la clientèle. Pour chaque hectare et demi de vigne c'est un jour d'animation obligatoire : vous les croisez à la vente au château, chez nos partenaires de la grande distribution, les cavistes, les restaurateurs, parfois même à l'étranger à Londres dans les magasins Nicolas.

Ils sont à la fois producteurs de cette matière noble le raisin qui contient tout le potentiel qualitatif d'un terroir, il ne faut pas l'oublier, mais ils sont aussi, au travers de la dégustation de leurs vins, en contact avec la clientèle, avec ceux qui consomment le vin. Une façon de prendre bonne mesure de leurs envies, de leurs besoins, des contraintes et évolutions du marché. Une bonne perception qui permet de comprendre et d'accepter les mesures contraignantes nécessaires pour une haute qualité : notre vigne est constituée à 70% de tannat un cépage généreux que nous devons maîtriser sous peine de récolter une production abondante au résultat médiocre.

Notre vignoble est en intégralité conduit selon les principes de l'agriculture raisonnée, depuis 2009 quatre vignerons se sont engagés en vitibus sur quinze hectares.

La cave de Crouseilles, c'est 148 vignerons coopérateurs. Ils sont tous polyculteurs. Ils ne font pas que de la vigne, cela est dû à la topographie du territoire : chaque exploitation a des terres situées en appellation, mais aussi en plaine, on trouvera alors des céréales, de l'élevage bovin, de porcs... Une configuration, un esprit qui est un plus, une richesse

pour notre territoire.

Les valeurs de la coopération ce sont la solidarité, l'équité. L'esprit de solidarité est mainte fois sollicité : un vigneron dans une passe difficile pour une raison financière, de santé, intempéries... Pour exemple après la forte grêle de 2008, il a fallu retailler des parcelles ravagées, nous avons alors effectué des chantiers collectifs.

C'est aussi l'équité de traitement. Nous n'en perdons pas de vue pour autant la qualité. Nous effectuons rémunération identique à qualité identique. Il y a un système assez complexe de classements, d'analyses pour établir la qualité des apports en raisin des vignerons. Les règles établies en conseil d'administration s'appliquent à tous indifféremment».



Denis Degache directeur délégué, cave de Crouseilles

La concertation au profit de l'Adour

L'Adour depuis Tarbes jusqu'à Tartas est un exemple caractéristique des cours d'eau mobiles. L'enjeu majeur lié à son bassin versant est l'agriculture avec environ 50% de la Surface Agricole Utile en cultures irriguées, de maïs notamment. D'autre part, l'Adour constitue l'une des principales ressources en matériaux alluvionnaires du bassin Adour Garonne.

A partir des années 1960, l'extraction industrielle de granulats a provoqué un important encaissement de son lit mineur et, par voie de conséquence, des évolutions radicales de ses espaces riverains : abaissement du niveau du cours d'eau, moindre fréquence des inondations en lit majeur, rétractions des zones de divagation, déconnexion des bras morts. Le fleuve par nature mobile cherche à développer sa sinuosité en érodant les berges. Les pertes de terrains et les menaces qui en résultent ont incité les gestionnaires et les riverains à contraindre encore plus le cours d'eau afin de stabiliser son tracé en apportant des milliers de tonnes de roches contre les berges fragilisées ou pour construire des seuils en travers du lit. Après une trentaine d'années de cette stratégie très coûteuse, un constat d'échec s'impose car l'Adour par nature mobile impose toujours sa loi.

L'espace de mobilité

Ce constat a conduit l'Institution Adour et les syndicats locaux à concevoir une gestion de l'espace de mobilité de l'Adour favorisant la régulation naturelle du cours d'eau.

La démarche initiée en 2005 entre Lafitole (65) et Riscle (32) implique les élus locaux, les partenaires institutionnels et les riverains. Des expositions et un journal « les cahiers de l'Adour » expliquent le fonctionnement de l'Adour et l'importance de la concertation.

Que faire des parcelles agricoles qui subissent l'érosion ou les inondations ?

Rencontre avec Frédéric Ré, technicien de rivière chargé de l'Adour amont à L'Institution Adour

La puissance publique qui finançait auparavant la protection de parcelles en bord d'Adour ne le fera plus. Nous ne sommes pas venus voir les propriétaires en leur disant voici la nouvelle réglementation, il va falloir l'appliquer, mais en essayant de trouver une solution commune. On ne savait pas qu'une possibilité serait l'acquisition foncière. En effet ces agriculteurs travaillant sur les communes de Riscle, Izotges, Labatut-Rivière et Estirac voyaient régulièrement leurs semis ou une partie de la parcelle emportés par une crue de printemps

et donc subissaient des pertes financières. La discussion a permis d'envisager la possibilité d'échanger ces parcelles contre d'autres à l'extérieur de l'espace de mobilité. Avec cette proposition, nous sommes retournés voir les financeurs (Agence de l'eau, ...) et nous sommes arrivés à un compromis. Les échanges des 11 parcelles se sont passés à l'amiable, pas toujours dans la simplicité, mais sans jamais avoir recours à l'expropriation. Les parcelles acquises par l'Institution Adour restent donc à la merci des inondations et de l'érosion, elles peuvent par exemple être louées comme prairies naturelles. L'objectif de ces opérations n'est pas de diminuer la surface agricole en bord d'Adour, mais de ne pas faire subir de pertes financières aux agriculteurs.

Pour mener à bien ces négociations foncières, l'Institution Adour est accompagnée par la SAFER Gascogne Haut Languedoc. Ce partenariat est formalisé par une convention de veille et de négociation foncière sur le périmètre de l'espace de mobilité de l'Adour.

L'espace de mobilité, c'est l'espace dans lequel, par la concertation, il a été décidé de laisser l'Adour divaguer en respectant ses aléas. Seuls les enjeux majeurs qui concernent l'intérêt général et la sécurité publique feront l'objet de travaux de protection.



Pour plus d'information :
<http://institution-adour.fr/index.php/actions.html>

Le centre de loisirs de Plaisance

Les apprentis jardiniers

L' idée d'un jardin éducatif germe depuis très longtemps dans les esprits de l'équipe du centre de loisirs de Plaisance. Cela fait maintenant 2 ans qu'un magnifique jardin est sorti de terre, grâce aux enfants et à un animateur passionné.

Cet été, Chloé, Astrid, Sacha, Coralie, 4 journalistes du centre de loisirs ont mené leur enquête auprès des apprentis jardiniers.

A quoi sert le jardin ?

A faire pousser des légumes, des fleurs et des fruits pour pouvoir les vendre et récolter de l' argent pour payer des sorties, des jeux , du matériel

Qui s'en occupe ?

Doudou notre animateur du jardin, l'équipe, Miriam (responsable du bio) de l'association tout naturellement de Plaisance, Max le retraité de la poste (celui qui passe le motoculteur), et nous les enfants.

Comment vous entretenez le jardin ?

Avec l'eau de la pluie, en le regardant pousser.... Avec nos mains pour arracher l'herbe, surtout pas d'engrais. Il faut pailler le jardin pour garder la fraîcheur et pour empêcher l'herbe de pousser. Mais ça c'est difficile ça énerve nos animateurs.

Pourquoi les haricots vert s'appellent ils comme ça ?

Parce qu'ils sont verts.

Vendez vous vos légumes et vos fruits ?

Oui au marché ou au centre de loisirs on ne met pas de prix ce sont les acheteurs qui nous donnent ce qu'ils veulent.

Pourquoi faire un jardin?

Pour le cultiver pour manger les fruits et les légumes, pour apprendre à devenir des citoyens de l'environnement, et apprendre à faire de la cuisine et savoir reconnaître les légumes de saisons et pouvoir travailler avec Doudou et Max;

Qu'est ce qu'il y a de planter dans votre jardin ?

Des citrouilles, melons, courgettes, potirons, fraises, brumionier, choux, salades, patates, pieds de vignes.....

Quand est ce qu'on les ramasse ?

Quand il y a du soleil, en fonction des saisons, nous avons une serre pour protéger les légumes et les fruits du froid, et faire des nouvelles plantations. On les ramasse quand on a faim, quand ils sont mûrs.

Êtes-vous contents de votre jardin ?

Oui très contents parce qu'on ramasse beaucoup de légumes et de fruits, et que l'on peut les cuisiner, parce qu'ils ont bien poussé, beaucoup de gens viennent nous acheter nos légumes et ils les trouvent très bons...



CLAE - Centre de loisirs sans
hébergement rue sainte Quit-
terie
05 62 69 43 15
Responsable Betty Simonini

Hagedet, Villefranque et Lascazères

La communauté de communes

Les Castels

Cette petite communauté, l'une des plus anciennes du Val d'Adour, 17 ans de fonctionnement, est présidée par Christian Bourbon, maire de Lascazères et secrétaire général du Pays du Val de l'Adour.

Il nous fait part de ses priorités « La volonté politique des élus des Castels a toujours été de créer, d'adapter des services de proximité, de porter une attention particulière aux écoles et aux équipements pédagogiques, école numérique, installations ludiques, l'adaptation et la modernisation des bâtiments.

Quelle évolution des services de proximité pour qu'ils ne disparaissent ?

C. Bourbon : «En partenariat avec le Conseil Général, la communauté de communes assure le service de ramassage scolaire sur l'ensemble du RPI et en direction des établissements scolaires de Vic en Bigorre. Cette année un nouveau service : après Maubourguet, un transport tous les samedis pour le marché de Vic en Bigorre. Suite à l'accord entre le Pays du Val d'Adour et la Direction générale de La Poste, les élus ont mis en place depuis 2006 une Agence Postale».

Priorité aux écoles, centre de loisirs et petite enfance.

«La communauté des communes est en charge du temps scolaire et extrascolaire. Elle entretient et aménage les locaux, elle fait l'acquisition d'équipements scolaires et éducatifs. Ces services sont réalisés en étroite partenariat avec la commune de Soulecause avec qui nous partageons tous ces projets et l'essentiel des frais.

En ce qui concerne l'extrascolaire, Les Castels gèrent, en partenariat avec la CAF, le Centre de Loisirs agréé par la DDJS.

Pour répondre au mieux aux attentes locales, la communauté des communes s'est rapproché de l'association Ecoute Parole et Création de Castelnau Rivière- Basse. Nous mutualisons ainsi les frais de personnels, les locaux et de plus obtenons un effectif viable des enfants en période de vacances. Cet été nous avons constaté une hausse importante de la fréquentation. Ce partenariat expérimental se révèle être un vrai succès. Au-delà des enfants scolarisés, la communauté de communes met l'accent sur la petite enfance en s'associant au dispositif Pays pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et la crèche des Petits Loups en Balade.»

Une communauté de communes qui s'engage, grace au soutien du Projet PIREDES, dans des actions menées par le Pays du Val d'Adour.«La restauration scolaire est pour nous un gage de qualité. Même si les enfants bénéficient déjà d'une

restauration scolaire de qualité grâce aux repas fournis depuis plusieurs années par les cuisines de l'ASEI, (Centre Roland Chavance de Lascazères), nous souhaitons encore plus en intégrant dans les menus, davantage de produits de proximité et de qualité. Notons que les collectivités du RPI, Les Castels et Soulecause, prennent en charge une partie des coûts des repas.»

La protection et la mise en valeur de l'environnement sont de vos compétences ?

«Pour limiter la consommation d'eau, les différents bâtiments publics de la communauté sont dotés de système de goutte-à-goutte pour l'irrigation des espaces verts, récupérateurs d'eau de pluie. La communauté s'est engagée dans le cadre du Plan d'Action Territorial (soutenu par l'Agence de l'eau et le programme LEADER) à réduire voire à supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts.»

Comment appréhendez-vous la réforme territoriale ?

«La communauté des communes a délibéré favorablement à la proposition du Préfet en attendant mieux. Cependant, cette nouvelle

organisation m'inquiète beaucoup, nous inquiète beaucoup. En effet, des questions épineuses devront trouver réponses tels que la représentativité et le rôle des communes, la répartition de la fiscalité sur le futur territoire et donc celle des ressources. Que vont devenir certaines compétences, comme les écoles, l'accueil des enfants, le transport ?

Nos besoins en services de proximité sont sans doute souvent identiques, mais pour autant l'approche n'est pas communautaire. La fusion de nos compétences avec celles des autres communautés sera-t-elle possible ? Quid de ce futur territoire sans accord sur l'essentiel des compétences ?

Allons nous aller du plus vers le moins contrairement à ce que souhaite M. Le Préfet. Quid des emplois intercommunaux existants et comment allons-nous gérer et manager nos personnels ?

Pour l'instant le dialogue entre les trois communautés n'a pas été possible, je le regrette, mais j'espère que ce n'est que partie remise et que tous les élus impliqués pourront se retrouver pour dialoguer et construire le futur VIVRE ENSEMBLE.»



L'engagement du Val d'Adour dans un Schéma de Cohérence Territorial

Le Val d'Adour a de l'avenir

Le Pays s'investit depuis une dizaine d'années auprès des élus des communes et des communautés de communes, des associations locales, des chambres consulaires, etc. pour développer notre territoire et faire en sorte que l'on y vive simplement bien.

Aujourd'hui, dans un contexte de réformes institutionnelles, de crise écologique (changement climatique, virage énergétique, etc.), d'inquiétude sur l'avenir des territoires ruraux face à des métropoles grossissant à vue d'œil, les élus du Val d'Adour ont réaffirmé leur attachement à une **ruralité moderne** :

- Oui, **les territoires ruraux, « les campagnes », sont des lieux de vie**, des « petites » villes et des villages où des habitants ont fait le choix de vivre, de travailler, d'élever leurs enfants, etc. car cela correspondait à leur choix de vie.
- Oui, **les territoires ruraux ont un avenir**, y compris dans le contexte de crise actuel. Les campagnes sont riches de leurs ressources naturelles et humaines : agriculture, biodiversité, énergies renouvelables, tourisme, culture, etc.
- Non, **il n'y a pas de place pour le fatalisme, il y a de l'ambition : celle de développer notre territoire**. Les élus du Val d'Adour sont porteurs de cette ambition et développent une politique de développement durable, dynamique et solidaire.

C'est dans cette optique que les élus ont décidé de s'engager dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territorial : le SCoT.

• Qu'est ce que le SCoT ?

Le SCoT est un schéma défini à l'échelle de plusieurs communes, dans notre cas, à l'échelle de 181, pour définir et affirmer des principes communs qui guideront les communes à gérer leur développement dans une approche cohérente et solidaire : préservation de l'agriculture locale, de l'habitat dans les petits bourgs, des milieux naturels remarquables, des équipements de services...etc.

Bien entendu, le SCoT n'ira pas dans le détail de chaque parcelle mais il aura pour but de garantir la **cohérence des politiques conduites sur le territoire** en définissant par exemple des corridors écologiques permettant aux espèces de migrer sans entraves ou encore des zones commerciales afin d'éviter des concurrences stériles au sein d'un même espace de solidarité : le Pays.

Pour être élaboré, une série de travaux vont être conduits : des études pour mieux cerner les enjeux, des débats pour définir des orientations et des principes communs, etc. Ces travaux se feront dans un **dialogue permanent et en étroite collaboration avec les communes et les communautés de communes**.

• Comment participer au SCoT du Val d'Adour ?

Des temps de rencontres et de débat seront organisés afin que **chaque personne souhaitant participer à ces travaux, donner son avis**, etc. puisse le faire.

Vous trouverez sur le site internet du Pays et dans le « Journal Infos » des informations à ce sujet.

Et si vous avez des questions, **n'hésitez pas à demander à nous contacter** : nous sommes à votre disposition pour partager cette nouvelle aventure qui ne fait que commencer !



SEMADOUR
05 62 96 44 88
www.val-adour.com

Pays du Val d'Adour

Les Pays
coopèrent



Programme LEADER

2002-2004

DEFI-RAID : échanges entre jeunes avec le Pays Mellois.

2004-2006

ARTE : création artistique et jeunesse avec l'Espagne, les Pays des Pyrénées Cathares.

2004-2007

PILOTES : stratégie de développement rural avec la Tunisie.

2011-2012

COOPERATION LEADER : outil de communication et éco-fêtes de pays avec le Pays d'Armagnac.

Programme INTERREG

2004-2005

URGENTE : Echanges entre jeunes, insertion par l'activité agricole, AMAP avec l'Espagne et le Portugal.

2004 - 2008

AQUAFIL : réseau des Maisons de l'Eau,

outil de gestion des cours d'eau, éducation à l'environnement avec le Luxembourg, la Roumanie, la Hongrie, la Bulgarie, le Portugal.

2005-2006

QUALITUR : développement touristique avec l'Espagne.

2009 - 2011

PIR-EDES : restauration collective de proximité, préservation de la ressource en eau, jeunesse avec l'Espagne, le Pays des Nestes, le Pays des Coteaux.

Pour participer au journal rejoignez
le Conseil de développement du Pays du Val d'Adour
tel : 05 62 96 44 88
<http://www.val-adour.com>

journal rédigé, mis en page,
distribué par
Popkom
assopopkom@gmail.com

